

## Un aperçu de la composition des dépenses des ménages

par Stéphane Crespo<sup>1</sup>

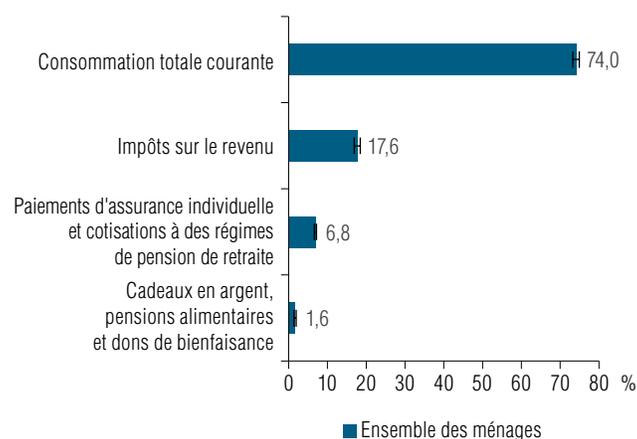
La composition des dépenses des ménages, mesurée par les parts des dépenses qui sont affectées aux différents postes budgétaires, est un indicateur de l'importance que revêtent les divers besoins de consommation, qu'il s'agisse de besoins de base (ex. : alimentation, logement, transport, vêtement) ou de tout autre besoin pouvant être satisfait par la consommation marchande de biens et de services (ex. : loisirs). Le présent Coup d'œil accompagne la mise à jour d'une collection de tableaux statistiques, présentée dans la sous-section Dépenses du site Web de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). À partir des données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM) de Statistique Canada, un portrait de la composition des dépenses des ménages québécois en 2016 est esquissé. Cette composition est décrite d'abord pour l'ensemble des ménages, puis en fonction de leurs niveaux de revenu total.

### Vue d'ensemble de la composition des dépenses des ménages en 2016

Au Québec en 2016, les dépenses totales des ménages sont estimées, en moyenne, à environ 70 900\$ par ménage (tableau 1). De ce montant, 74 % (52 400\$) sont affectés à la consommation courante, 18 % (12 500\$) aux impôts sur le revenu, 7 % (4 800\$) aux paiements d'assurance individuelle<sup>2</sup> et aux cotisations à des régimes de pension de retraite, et 2 % (1 100\$) aux cadeaux en argent<sup>3</sup>, aux pensions alimentaires ou aux dons de bienfaisance (figure 1 et [tableau complémentaire](#)). L'encadré 1 fournit les définitions de ces principaux postes budgétaires, basés sur la classification de l'EDM.

Selon cette classification, la consommation courante se décline en 14 postes de dépenses (encadré 1 et figure 2). En proportion de la consommation totale courante (52 400\$), le poste le plus important est le logement (27 %), suivi du transport (18 %) et de l'alimentation (16 %). La part du poste « alimentation » a décliné au cours des dernières décennies, au profit du poste « logement » (Langlois, 2008). Ces trois postes représentent en 2016 près des deux tiers du budget de consommation courante des ménages québécois (61 %).

Figure 1  
**Coefficients budgétaires<sup>1</sup> pour les principaux postes de dépenses, ménages, Québec, 2016**



1. Un coefficient budgétaire est un rapport, exprimé en pourcentage, entre la dépense moyenne pour un poste et les dépenses totales moyennes ; chaque dépense moyenne est calculée par rapport à tous les ménages, incluant ceux n'ayant pas effectué la dépense.

Note : Toutes les estimations présentées ont un coefficient de variation inférieur à 15 %.

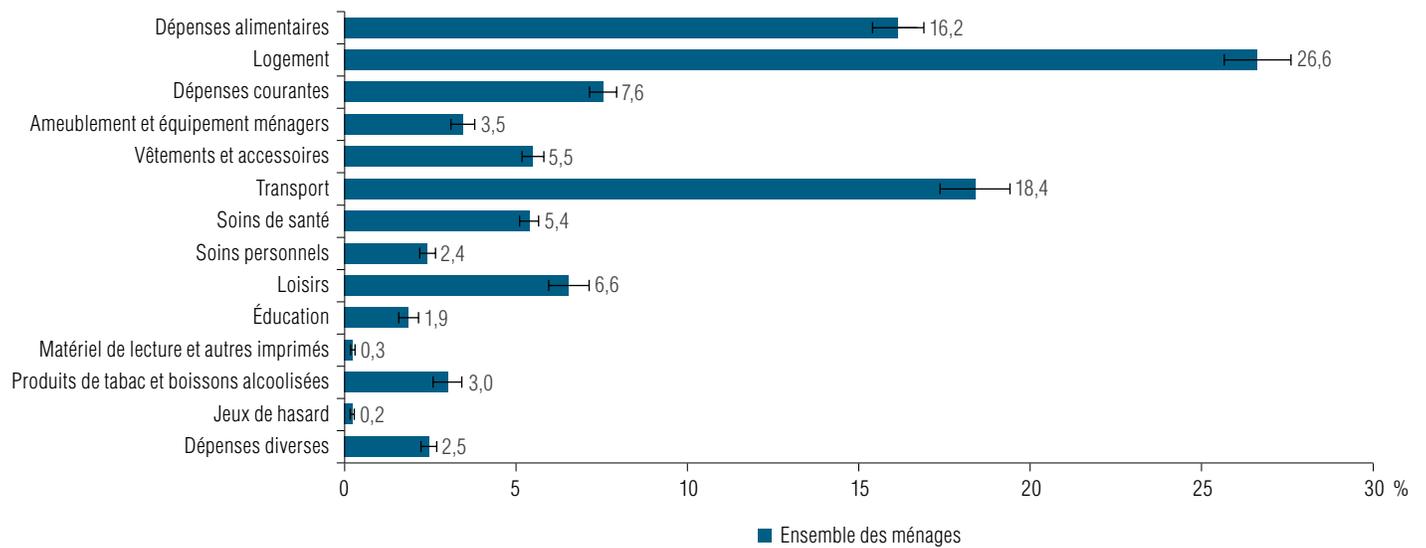
Source : Statistique Canada, *Tableau 203-0022 – Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), dépenses des ménages, Canada, régions et provinces, selon le quintile de revenu du ménage, annuel (dollars)*, [En ligne], CANSIM. [[www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110022301](http://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110022301)] (Consulté le 1<sup>er</sup> juin 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'auteur remercie sa collègue Brigitte Poussart pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte. Des analyses complémentaires contenues dans ce texte ont été réalisées grâce à l'accès aux données au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR).

2. Certains paiements d'assurance collective sont inclus dans cette catégorie (voir la rubrique de l'encadré 1 traitant des dépenses totales).

3. Il s'agit plus précisément de transferts d'argent.

Figure 2

**Coefficients budgétaires<sup>1</sup> pour les postes de dépenses de consommation courante, ménages, Québec, 2016**

1. Les coefficients budgétaires sont exprimés en pourcentage des dépenses totales de consommation courante et non en pourcentage des dépenses totales. Leur somme est donc égale à 100 %.

Note: Toutes les estimations présentées ont un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Source: Statistique Canada, *Tableau 203-0022 – Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), dépenses des ménages, Canada, régions et provinces, selon le quintile de revenu du ménage, annuel (dollars)*, [En ligne], CANSIM. [[www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110022301](http://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110022301)] (Consulté le 1<sup>er</sup> juin 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les coefficients budgétaires des 11 autres postes de consommation courante sont inférieurs ou égaux à 8 %. En ordre d'importance comme part de cette consommation, ces postes se classent comme suit: dépenses courantes (8 %), loisirs (7 %), vêtements et accessoires (6 %), soins de santé (5 %), ameublement et équipement ménagers (3 %), produits de tabac et boissons alcoolisées (3 %), dépenses diverses (2 %), soins personnels (2 %), et éducation (2 %). Les autres postes (matériel de lecture et autres imprimés, et jeux de hasard) occupent des parts négligeables de cette consommation courante.

## Encadré 1. Précisions

### Source de données

Les estimations figurant dans la présente publication et dans la collection de tableaux auxquels elle fait référence (voir la sous-section **Dépenses** du site Web de l'ISQ) proviennent de l'*Enquête sur les dépenses des ménages (EDM)*. Comme décrit par Statistique Canada (2018), « L'EDM combine l'utilisation d'un questionnaire avec périodes de rappel adaptées à la dépense (1, 3 et 12 mois, dernier paiement, quatre semaines) et d'un journal de dépenses que les ménages sélectionnés remplissent pendant une période de deux semaines suivant l'entrevue. De même, la collecte des données est effectuée en continu au cours de l'année. »

L'EDM cible la population des 10 provinces à l'exception des sous-populations suivantes: les pensionnaires d'établissements institutionnels, les membres des Forces vivant dans des camps militaires et les personnes vivant dans les réserves indiennes. Au total, ces exceptions représentent à peu près 2 % de la population.

## Encadré 1. Précisions (suite)

### Définitions<sup>1</sup>

**Dépenses totales** : comprend les principaux postes de dépenses qui suivent.

**Consommation totale courante** (voir la rubrique du même nom plus bas)

**Impôts sur le revenu** : somme des impôts fédéral et provincial sur le revenu pour l'année d'imposition précédant l'année de référence de l'enquête. Sont inclus l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les gains en capital et l'impôt sur les retraits d'un REER, une fois pris en compte les exemptions, les déductions, les crédits d'impôt non remboursables et l'abattement du Québec remboursable. Les primes d'assurance-maladie provinciale (RAMQ au Québec) sont aussi incluses. Les impôts fonciers sont exclus, de même que toutes les taxes à la consommation.

**Paiements d'assurance individuelle<sup>2</sup> et cotisations à des régimes de pension de retraite** : primes d'assurance-emploi et d'assurance parentale du Québec ; cotisations à des caisses de retraite ou de pension ; contrats de rentes et argent transféré à des FERR ; primes d'assurance-vie, d'assurances temporaires et d'assurances mixtes).

**Cadeaux en argent<sup>3</sup>, pensions alimentaires et dons de bienfaisance** : cadeaux en argent (à des personnes hors ménage habitant au Canada ou à l'extérieur du Canada) et pensions alimentaires ; dons de bienfaisance.

**Consommation totale courante** : comprend les postes budgétaires qui suivent.

**Dépenses alimentaires** : aliments achetés au magasin ; aliments achetés au restaurant.

**Logement** : logement principal ; autres logements.

**Dépenses courantes** : communications ; aide domestique et autres services d'entretien ménager (sauf services de garde) ; dépenses pour les animaux domestiques ; produits et équipement de nettoyage ; articles en papier, en plastique et en aluminium ; fournitures de jardinage et autres services ; autres accessoires pour la maison ; garde d'enfants.

**Ameublement et équipement ménagers** : ameublement ménager ; équipement ménager ; entretien et réparation d'ameublement et d'équipement ménager ; services liés à l'ameublement et à l'équipement ménager.

**Vêtements et accessoires** : vêtements pour femmes et filles (femmes et filles âgées de 4 ans et plus) ; vêtements pour hommes et garçons (hommes et garçons âgés de 4 ans et plus) ; vêtements pour enfants (enfants âgés de moins de 4 ans) ; cadeaux de vêtements à des personnes autres que les membres du ménage ; tissus pour vêtements, laine, fil et autres menus articles de couture ; services vestimentaires.

**Transport** : transport privé ; transport public.

**Soins de santé** : frais directs de soins de santé défrayés par le ménage ; primes d'assurance-maladie (primes pour régimes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-médicaments, primes pour régimes privés d'assurance-maladie).

**Soins personnels** : produits de soins personnels ; services de soins personnels.

**Loisirs** : matériel de loisirs et services connexes ; matériel et services de divertissement au foyer ; services de loisirs ; véhicules récréatifs et services connexes.

**Éducation** : frais de scolarité ; manuels et fournitures scolaires.

**Matériel de lecture et autres imprimés** : journaux ; revues et publications périodiques ; livres et livres numériques (sauf manuels scolaires) ; cartes géographiques, partitions de musique et autres produits imprimés ; services liés au matériel de lecture (ex. : reproduction, frais de bibliothèque).

**Produits de tabac et boissons alcoolisées** : produits de tabac et articles pour fumeurs ; boissons alcoolisées.

**Jeux de hasard** : billets de loteries sous administration publique ; autres jeux de hasard.

**Dépenses diverses** : services financiers ; autres biens et services divers.

**Coefficient budgétaire**. Rapport, exprimé en pourcentage, entre la dépense moyenne pour un poste et les dépenses totales moyennes ; chaque dépense moyenne est calculée par rapport à tous les ménages, incluant ceux n'ayant pas effectué la dépense. Le coefficient budgétaire d'un poste donné constitue donc la « part » ou le « poids » que représente la dépense de ce poste dans le total des dépenses pour l'ensemble des ménages de la population de référence ; on peut parler aussi « d'effort budgétaire ». Les coefficients des quatre principaux postes de dépenses (consommation totale courante ; impôts sur le revenu ; paiements d'assurance individuelle et cotisations à des régimes de pension de retraite ; cadeaux en argent, pensions alimentaires et dons de bienfaisance) sont exprimés en proportion des dépenses totales. Les coefficients des 14 postes de dépenses de consommation courante (figures 2 et 4), quant à eux, sont exprimés en proportion des dépenses totales de consommation courante et non des dépenses totales. Cet ajustement rend possible la comparaison, selon le niveau de revenu, des coefficients pour les dépenses de consommation courante, la somme des coefficients étant ramenée à 100 %.

1. Pour une définition exhaustive des postes de dépenses, consulter le document « Description exhaustive des postes de dépenses et collecte de données selon l'année ».

2. Rappelons que certains paiements d'assurance collective sont inclus (voir la liste qui suit).

3. Rappelons qu'il s'agit plus précisément de transferts d'argent.

## Encadré 1. Précisions (suite)

### Définitions (suite)

**Composition des dépenses.** Ensemble des coefficients budgétaires, chacun se rapportant à un poste de dépenses, et dont la somme est égale à 100 %.

**Quintiles de revenu total du ménage.** Après avoir classé les ménages par ordre croissant de leur revenu total, on constitue cinq groupes comprenant chacun le cinquième des ménages. Le quintile inférieur contient le cinquième des ménages dont les revenus sont les moins élevés, le deuxième quintile, le cinquième suivant, etc. ; enfin, le quintile supérieur contient le cinquième des ménages avec les revenus les plus élevés.

### Données complémentaires

Quelques données complémentaires, non illustrées dans les tableaux ou les figures, viennent en appui à l'argumentation. Ces données n'étant pas disponibles pour l'année 2016 au moment de la préparation du présent texte, celles de 2015 ont été utilisées comme substitut. La présupposition selon laquelle les valeurs mesurées n'ont pas varié significativement entre ces deux années voisines a été faite. La source de ces données complémentaires demeure l'EDM ; l'*Accès à distance en temps réel* (ADTR) de Statistique Canada a été utilisé pour les préparer.

### Mesures de précision et tests statistiques

Les mesures de précision des estimations tiennent compte du plan de sondage de l'EDM au moyen de la méthode d'auto-amorçage (en anglais *bootstrap*). Dans la présente publication, les intervalles de confiance (IC) au niveau de 95 % sont utilisés ; les barres d'erreur greffées aux histogrammes des figures les reproduisent. N'étant pas disponibles dans le produit normalisé de Statistique Canada utilisé (Tableau CANSIM 203-0022), ces IC ont été imputés. Pour ce faire, on a présupposé, pour chaque estimation, l'égalité entre, d'une part, le coefficient de variation (CV) de 2016 et, d'autre part, le CV moyen de la période 2012-2015. Cette présupposition est justifiable dans la mesure où le plan de sondage de l'EDM n'a pas sensiblement changé au cours de ces années. Les CV moyens de la période 2012-2015 ont été calculés à partir des fichiers maîtres de l'EDM.

Un écart statistiquement significatif entre deux estimations est confirmé à l'aide du critère approximatif suivant : leurs IC n'ont pas de portion commune. Lorsque, dans le texte, deux estimations sont présentées comme étant différentes (l'une étant plus élevée que l'autre, en l'occurrence), l'écart est en fait statistiquement significatif selon ce critère ; en règle générale, ce résultat d'inférence statistique n'est pas systématiquement mentionné afin d'alléger le texte.

## Composition des dépenses en 2016 selon le revenu total du ménage

Comme on peut s'y attendre, les ménages dépensent davantage, en moyenne, lorsque leurs revenus augmentent ; en 2016, les dépenses moyennes varient de 25 900 \$ dans le quintile inférieur du revenu total des ménages à 143 300 \$ dans le quintile supérieur (tableau 1)<sup>4</sup>.

## Augmentation selon le revenu de la part des dépenses totales consacrée aux impôts, assurances et cotisations

Comme il existe une règle fiscale selon laquelle le taux marginal d'imposition augmente avec le revenu, il est logique de dire que plus les ménages ont un revenu total élevé, plus la

part de leur revenu consacrée aux impôts s'accroît (Crespo, 2016). On peut dire qu'il en est de même lorsque l'on exprime les impôts non plus en proportion du revenu total, mais en proportion des dépenses totales. Par exemple, dans le quintile inférieur, seulement 1 % des dépenses totales sont affectées au paiement des impôts, contre plus du quart dans le quintile supérieur (27 % ; voir la figure 3).

À l'instar des impôts, le poids des paiements d'assurance individuelle et des cotisations à des régimes de pensions de retraite dans le total des dépenses augmente selon le revenu, passant de 2 % dans le quintile inférieur à 8 % dans le quintile supérieur<sup>5</sup>. L'essentiel de cette augmentation est attribuable aux cotisations à des caisses de retraite ou de pension ; au même titre que les impôts, ces dernières constituent des dépenses de plus en plus importantes à mesure que les revenus, en l'occurrence les revenus d'emploi, s'accroissent.

4. Une partie de l'augmentation de ces dépenses moyennes selon le revenu s'explique par le fait que les ménages, à mesure que leur niveau de revenu augmente, ont tendance à comporter plus de membres, ce qui a nécessairement pour effet d'accroître les dépenses. Par exemple, on trouve 20 fois moins de ménages d'une seule personne dans le quintile supérieur que dans le quintile inférieur (4 % c. 81 % ; données complémentaires non illustrées). Précisons que même après ajustement selon la taille du ménage, ces dépenses moyennes continuent d'augmenter selon le quintile de revenu (données non illustrées).

5. Toutefois, cette différence n'est pas statistiquement significative entre le coefficient du quintile supérieur et celui du quatrième quintile.

Tableau 1

**Estimation des dépenses totales moyennes et des dépenses de consommation courante totale moyennes, selon le niveau de revenu total (en quintiles), ménages, Québec, 2016**

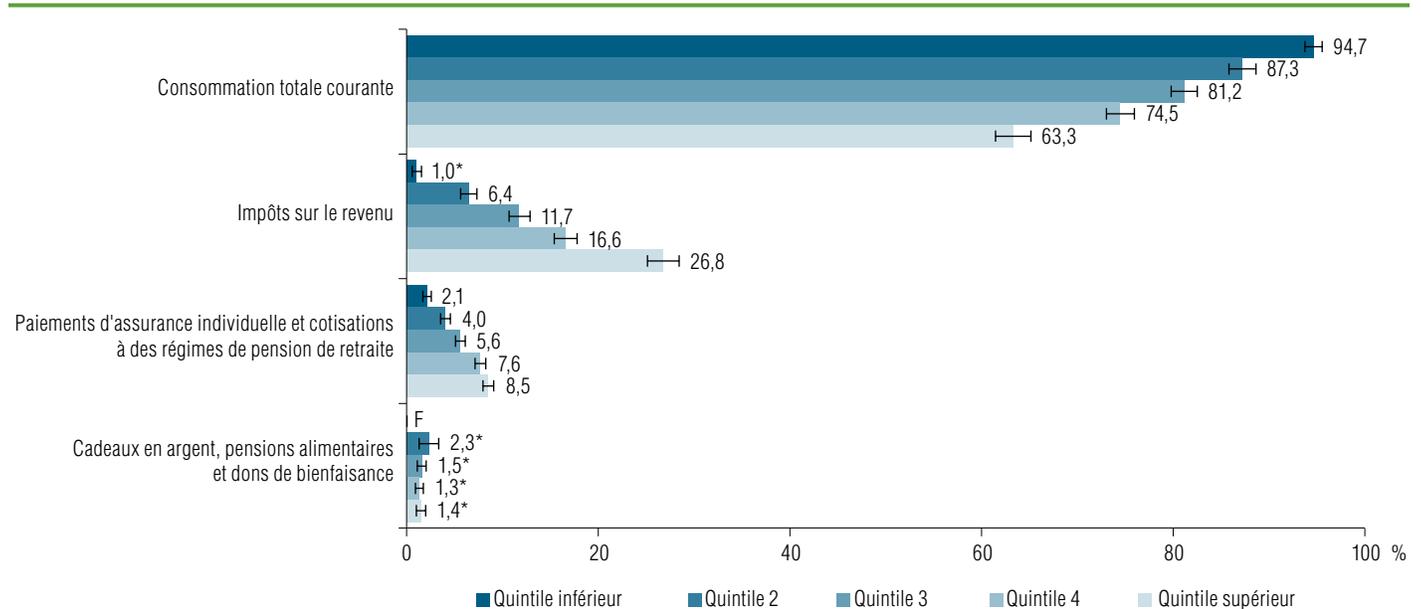
	Estimation	IC à 95 %	
	\$	de	à
<b>Dépenses totales</b>			
Ensemble des ménages	70 853	68 957	72 749
Selon le niveau de revenu du ménage			
Quintile inférieur	25 887	23 435	28 339
Deuxième quintile	40 715	38 018	43 412
Troisième quintile	58 795	55 565	62 025
Quatrième quintile	85 364	81 594	89 134
Quintile supérieur	143 330	136 468	150 192
<b>Consommation courante totale</b>			
Ensemble des ménages	52 447	50 831	54 063
Selon le niveau de revenu du ménage			
Quintile inférieur	24 511	22 146	26 876
Deuxième quintile	35 524	32 992	38 056
Troisième quintile	47 722	44 593	50 851
Quatrième quintile	63 609	59 991	67 227
Quintile supérieur	90 768	85 691	95 845

IC : Intervalle de confiance.

Note : Toutes les estimations présentées ont un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Source : Statistique Canada, *Tableau 203-0022 – Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), dépenses des ménages, Canada, régions et provinces, selon le quintile de revenu du ménage, annuel (dollars)*, [En ligne], CANSIM. [[www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110022301](http://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110022301)] (Consulté le 1<sup>er</sup> juin 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 3

**Coefficients budgétaires<sup>1</sup> pour les principaux postes de dépenses, selon le quintile de revenu total, ménages, Québec, 2016**


\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

1. Un coefficient budgétaire est un rapport, exprimé en pourcentage, entre la dépense moyenne pour un poste et les dépenses totales moyennes ; chaque dépense moyenne est calculée par rapport à tous les ménages, incluant ceux n'ayant pas effectué la dépense.

Note : Toutes les estimations présentées ont un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Source : Statistique Canada, *Tableau 203-0022 – Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), dépenses des ménages, Canada, régions et provinces, selon le quintile de revenu du ménage, annuel (dollars)*, [En ligne], CANSIM. [[www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110022301](http://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110022301)] (Consulté le 1<sup>er</sup> juin 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## ... en contrepartie d'une diminution de la part de la consommation courante

En contrepartie de cette hausse de la part des impôts, assurances et cotisations en vue de la retraite dans les dépenses totales en fonction du quintile de revenu, la part de la consommation courante passe de 95 % (quintile inférieur) à 63 % (quintile supérieur). Bien que la consommation courante moyenne des ménages, en proportion des dépenses totales, diminue en fonction du revenu, elle augmente de façon importante avec le revenu lorsqu'on l'exprime en montant. En effet, en moyenne, la consommation courante totale des ménages du quintile inférieur s'élève en 2016 à environ 24 500\$, contre 90 800\$ pour ceux du quintile supérieur (voir le tableau 1)<sup>6</sup>.

## La part de la consommation courante consacrée au logement est moins élevée parmi les ménages à haut revenu, tandis que celle consacrée aux loisirs est plus élevée

Examinons pour terminer la composition de la consommation courante des ménages selon le revenu (figure 4). Les ménages du quintile inférieur, comparativement aux ménages du quintile supérieur, consacrent une part plus élevée de leur consommation courante au poste « logement » (37 % c. 25 %). Dans le quintile inférieur, une proportion plus élevée de ménages sont locataires que dans le quintile supérieur (75 % c. 5 %) et une proportion moins élevée de ménages sont propriétaires sans hypothèque (15 % c. 36 %; données complémentaires non illustrées); cela contribue à expliquer que l'effort budgétaire en logement est plus important dans le quintile inférieur, en plus du fait que le budget de consommation courante y soit moins élevé.

À l'inverse, les ménages du quintile supérieur, comparativement à ceux du quintile inférieur, consacrent une part plus importante de leurs dépenses à des besoins de confort qui se rattachent aux loisirs (8 % c. 4 %).

Notons que pour deux postes de dépenses liés à des besoins de base, soit l'alimentation et l'habillement (vêtements et accessoires), l'effort budgétaire ne diffère pas significativement selon le revenu, en l'occurrence entre le quintile inférieur et le quintile supérieur. Pour le transport – un autre poste lié à de tels besoins –, l'effort budgétaire est même significativement plus élevé dans le quintile supérieur (19 % c. 14 %). Pourquoi les ménages du quintile supérieur, qui disposent du budget le plus élevé, ne consacrent-ils pas à chacun de ces postes une part moins importante de leur consommation courante que les ménages du quintile inférieur? Puisque les dépenses moyennes de consommation courante sont plus importantes parmi les ménages du quintile supérieur, le coefficient budgétaire de la dépense pour se procurer un panier de consommation devant satisfaire ces besoins ne devrait-il pas être moins élevé?

Pour comprendre cette apparente contradiction, il faut reconnaître que le fait de disposer d'un revenu plus élevé permet de dépasser la stricte satisfaction des besoins de base : des besoins additionnels de confort, dont la satisfaction passe par une quantité ou une qualité accrue des produits consommés, peuvent être exprimés. Cela entraîne des dépenses plus importantes et, par conséquent, un coefficient budgétaire qui n'est pas nécessairement inférieur dans les ménages à haut revenu, en l'occurrence ceux du quintile supérieur.

Considérons à titre d'exemple le transport. Comme mentionné plus haut, l'effort budgétaire de ce poste est significativement plus élevé dans les ménages du quintile supérieur. Les dépenses allouées à ce poste sont plus élevées dans ce quintile que dans le quintile inférieur (17 500\$ contre 3 300\$, données non illustrées)<sup>7</sup>. En cohérence avec ce résultat, il apparaît que 97 % des ménages du quintile supérieur ont accès à un véhicule pour leur usage personnel (automobile, minifourgonnette ou camion) et 28 %, à un véhicule récréatif, contre seulement 51 % et 3 % des ménages du quintile inférieur (données complémentaires non illustrées).

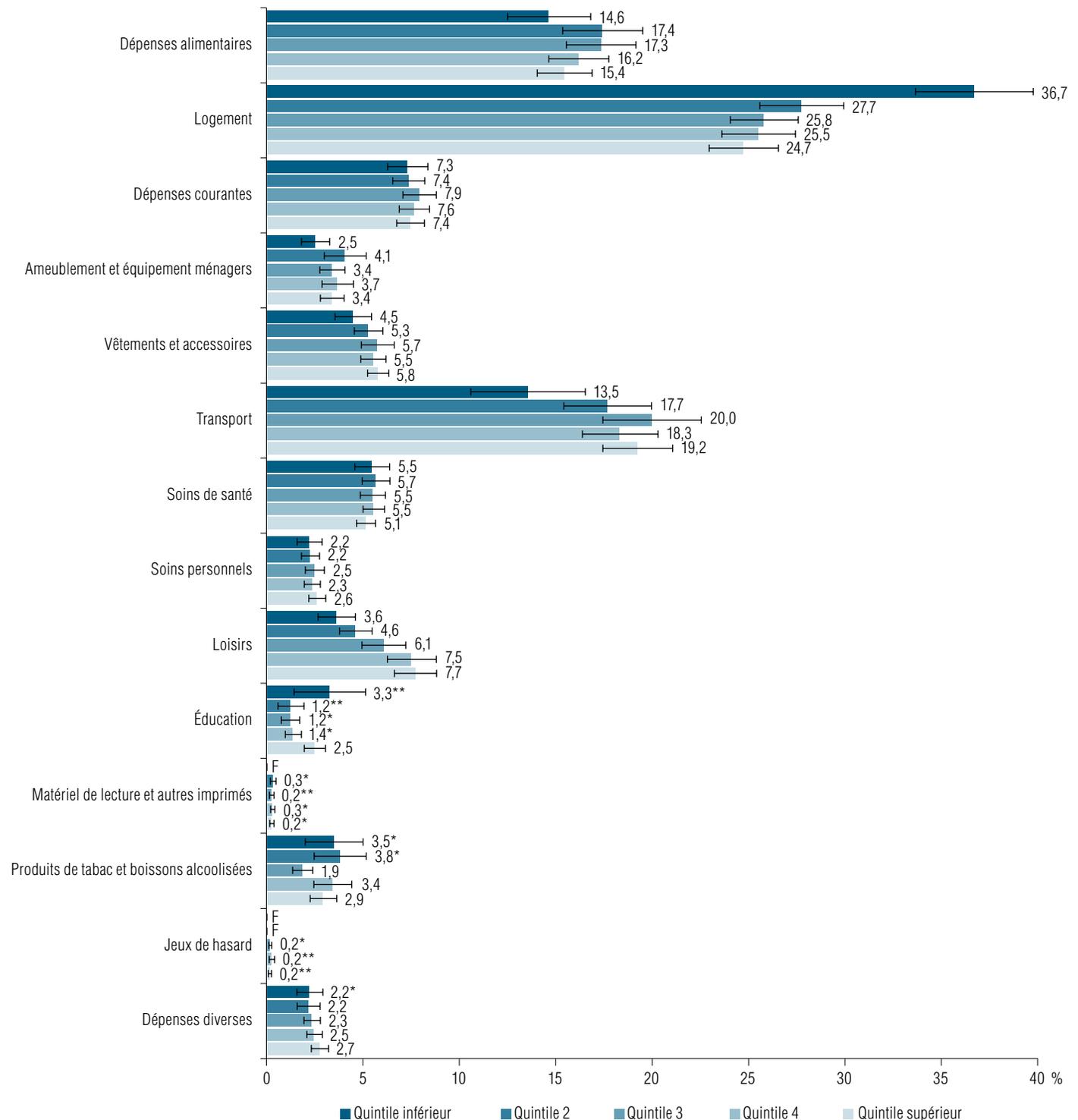
Enfin, pour les neuf autres postes de dépenses de consommation courante, les données ne permettent pas d'inférer que l'effort budgétaire des ménages varie selon le revenu.

6. Par ailleurs, après ajustement selon la taille du ménage, la consommation courante moyenne demeure plus élevée dans le quintile supérieur que dans le quintile inférieur; autrement dit, si les ménages du quintile supérieur dépensent davantage en consommation courante que ceux du quintile inférieur, ce n'est pas uniquement parce qu'ils ont tendance à comporter plus de membres (données non illustrées).

7. Les dépenses moyennes en transport dans le quintile supérieur demeurent plus élevées que dans le quintile inférieur après ajustement selon la taille du ménage.

Figure 4

**Coefficients budgétaires<sup>1</sup> pour les postes de dépenses de consommation courante, selon le quintile de revenu total, ménages, Québec, 2016**



\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

1. Les coefficients budgétaires sont exprimés en pourcentage des dépenses totales de consommation courante et non en pourcentage des dépenses totales. Leur somme est donc égale à 100 %.

Source : Statistique Canada, *Tableau 203-0022 – Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), dépenses des ménages, Canada, régions et provinces, selon le quintile de revenu du ménage, annuel (dollars)*, [En ligne], CANSIM. [[www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110022301](http://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110022301)] (Consulté le 1<sup>er</sup> juin 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

D'autres données sur les dépenses des ménages au Québec sont disponibles dans la sous-section [Dépenses](#) du site Internet de l'Institut de la statistique du Québec.

### Notice bibliographique suggérée

CRESPO, Stéphane (2018). « Un aperçu de la composition des dépenses des ménages », Coup d'œil sociodémographique, [En ligne], n° 67, juillet, Institut de la statistique du Québec, p. 1-9. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no67.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no67.pdf)].

### Références bibliographiques

CRESPO, Stéphane (2016). « Aperçu des cotisations et des frais obligatoires s'ajoutant à l'impôt des ménages québécois », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 20, n° 3, juin, Institut de la statistique du Québec, p. 15-23. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol20-no3.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol20-no3.pdf)].

LANGLOIS, S. (2008). « Budgets de famille et genres de vie au Québec dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Les Cahiers des dix*, [En ligne], n° 62, p. 195–231. [[www.erudit.org/fr/revues/cdd/2008-n62-cdd3423/038125ar](http://www.erudit.org/fr/revues/cdd/2008-n62-cdd3423/038125ar)].

STATISTIQUE CANADA (2018). *Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM), [En ligne], [[www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3508](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3508)].

## DANS LA MÊME COLLECTION

### Vient de paraître

n° 66	La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2017	Mai 2018
n° 65	Les naissances au Québec et dans les régions en 2017	Avril 2018
n° 64	Qui sont ces Québécois en manque de temps ?	Avril 2018
n° 63	La migration interrégionale au Québec en 2016-2017	Mars 2018

## AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

### Vient de paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 22 n° 3	Juin 2018
<ul style="list-style-type: none"><li>Les journées des Québécoises et Québécois en manque de temps</li></ul>	
Le bilan démographique du Québec. Édition 2017	Décembre 2017

### À paraître

Données sociodémographiques en bref, vol 23, n° 1 ( <i>titre provisoire</i> )	Octobre 2018
<ul style="list-style-type: none"><li>Revenu d'emploi et niveau de scolarité</li></ul>	

Ce bulletin est réalisé par : Stéphane Crespo, analyste  
Direction des statistiques sociodémographiques

Direction des statistiques sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Marilou Vargas et Anne-Marie Roy, mise en page  
Sarah Bélanger, révision linguistique  
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4  
Téléphone : 418 691-2406  
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
3<sup>e</sup> trimestre 2018  
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation  
personnelle est interdite sans l'autorisation  
du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)